

Procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif de la Ville de Terrebonne tenue le jeudi 17 mars 2022 à 16 h 00, par visioconférence.

Présents : M. le maire Mathieu Traversy, président
M. Raymond Berthiaume
M. André Fontaine
M. Robert Auger

Également présents : M. Sylvain Dufresne, directeur général adjoint, services de proximité
Mme Carole Poirier, directrice de cabinet
M. Mathieu Desilets, directeur adjoint de cabinet
Me Jean-François Milot, greffier

Observateur : M. Robert Morin

Absente : Mme Claudia Abaunza, vice-présidente

CE-2022-312-DEC

Il est résolu :

QUE la séance extraordinaire du comité exécutif soit et est ouverte à 16 h 00.

CE-2022-313-DEC

Il est unanimement résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

CE-2022-314-REC

Il est unanimement résolu :

QUE le comité exécutif recommande au conseil municipal d'approuver l'embauche de monsieur Serge Villandré à titre de directeur général de la Ville de Terrebonne en date du lundi 11 avril 2022 jusqu'au 30 novembre 2025, et ce, selon les termes et conditions mentionnées au contrat de travail joint au dossier décisionnel.

QUE le conseil entérine le contrat de travail entre la Ville et monsieur Villandré.

QUE le maire ou le maire suppléant ainsi que le greffier ou l'assistant-greffier soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville, ledit contrat de travail.

CE-2022-315-DEC

Il est résolu :

QUE la séance soit et est levée à 16 h 15.

Président

Greffier